



FLORÉAL



"Sodade", spectacle du cirque Rouages le 20 juillet dernier sur la place F. Mitterrand à Saint Hilaire de Riez
photo de Jean-Yves Hascoët

Floréal n°72
Novembre 2015
Nature et Culture
64 rue Georges Clemenceau
85270 Saint Hilaire de Riez
nec85270sthilaire@gmail.com
www.natureetculture85.fr
Direction de la publication :
T. Bonal, J.-P. Bouffet, D. Pineau
Rédacteurs : CA de NeC
Photos des adhérents

Nature et Culture vient de se doter d'une présidence collégiale lors du Conseil d'administration du mardi 6 octobre. Nous sommes trois, animés du désir de faire vivre notre association. Une certaine habitude de travailler ensemble devrait nous y aider. Mais, comme ces deux funambules sur un fil, nous allons quand même devoir trouver l'équilibre et le bon sens pour avancer avec vous. Ensemble nous y arriverons.

Thérèse Bonal, Jean-Paul Bouffet et Dominique Pineau

Au sommaire :

Compte rendu de l'Assemblée générale :

Rapport moral du Président ***page 3***

Rapport financier ***page 5***

Rapport des activités des sections :

Randonnée ***page 5***

Marche nordique ***page 7***

Moments culturels ***page 8***

Nature et Patrimoine ***page 9***

Botanique ***page 11***

Environnement ***page 12***

Communication ***page 13***

Immatriculation Tourisme ***page 14***

Assemblée extraordinaire ***page 16***

Election du Conseil d'administration ***page 16***

Conseil d'administration ***page 18***

Jeanneton ***page 19***

Dune ***page 22***

Souvenir de rando ***page 23***



*Rando à Aizenay le 4 novembre 2015
photo Monique Aupetit*

Compte rendu de l'Assemblée générale du samedi 3 octobre 2015

Nous étions 92 présents avec 22 pouvoirs sur 140 adhérents-es. Le quorum était atteint.

Rapport moral du Président



Bonjour et bienvenue à toutes et à tous,

je déclare ouverte cette 35^{ème} Assemblée Générale ordinaire, qui sera suivie d'une Assemblée Générale extraordinaire, puis d'un apéritif - musiques traditionnelles.

Nous sommes donc en assemblée où sont invités tous les adhérents de notre association NATURE ET CULTURE, en présence de Mme Josette Viaud, adjointe au maire de Saint Hilaire de Riez, déléguée à l'environnement et au littoral, et aussi de représentants d'associations amies.

(ndlr : Mme Viaud n'était pas présente)

Cette année a vu de nombreux points positifs que je vais énumérer, et aussi d'un point noir depuis trop longtemps, mais que nous sommes peut-être en train de résoudre : je parle bien sûr de la loi sur l'Immatriculation Tourisme, dont Nadine Boisseleau vous parlera plus longuement tout à l'heure.

Les points positifs : il y a une excellente ambiance dans chacune des sections, pour ce que j'ai pu observer. Chaque responsable vous fera le compte rendu de son activité, et vous constaterez qu'au total, notre association conserve et développe le dynamisme qui lui est propre.

Encore timidement, mais résolument, les activités intersections s'accroissent, surtout autour de la randonnée, et avec les sections Botanique et Nature et Patrimoine, voire Moments culturels si on inclut dans cette section les nombreuses visites à caractère culturel.

Signe de notre vitalité, le nombre d'adhérents ne cesse de progresser : 101 en 2013, 117 en 2014 et 140 cette année. Parmi les raisons de cette évolution, je vois notamment une plus grande diversification de nos activités et un rôle encore mieux défini du CA, qui assure et assume la responsabilité de nos actions par rapport à la loi et aux statuts, applique les décisions de l'AG, garantie l'autonomie dans la cohérence de chacune des sections et encourage les activités Intersections : à cet égard, la fin de notre AG et son apéro-concert avec Accordance (un 'apéro-musique du monde', puisque le monde commence chez nous) est un exemple de plus de cette animation Intersections.

Reste un point qui, cette année encore, ne nous a pas permis d'aborder avec toute la sérénité nécessaire les grandes randonnées : la loi Immatriculation Tourisme se révèle d'application coûteuse et/ou complexe. Nous allons prendre le temps d'aborder

tous les aspects de cette question, y compris ce qui va probablement nous permettre d'en sortir par le haut.

Vous le savez, depuis 1991, je me suis toujours considéré comme président par intérim et j'ai assuré ainsi au moins 4 intérim. Est-ce pour cette question de l'application de la loi que je n'ai pas trouvé de successeur/e dans l'actuel Conseil d'Administration ? Certains administrateurs ont proposé de remplacer le président par plusieurs coprésidents, comme ceci se fait désormais dans plusieurs associations : c'est ce que nous vous proposerons en Assemblée Générale Extraordinaire.

Nature et Culture est une association au vécu riche, qui ne cesse d'évoluer au gré de l'implication de ses adhérents. La Randonnée reste l'activité principale, avec désormais un aspect Balisage particulièrement important puisqu'il se développe bien au-delà de Saint Hilaire de Riez. Thérèse Bonal va nous parler de tout ceci dans quelques minutes.

La Marche nordique est une autre façon de marcher, et c'est encore la nôtre. Françoise Leminoux va vous en parler tout à l'heure.

Les Moments culturels vivent pratiquement chaque semaine lors de nos randonnées. Ils sont d'abord une activité spécifique que Nadine Boisseleau va nous raconter tout à l'heure.

Nature et Patrimoine peut être considéré comme une nouvelle activité et est en train de trouver son rythme : ce seront bientôt les ruches de Jean-François Fallek, plus tard un cadran solaire humain avec Christian Pinson et quelques autres activités plus ponctuelles dont je vous parlerai tout à l'heure.

La Botanique continue son développement et devrait trouver son apogée dès 2016 avec le potager de la Mer à la villa Grosse Terre.

L'Environnement reste une activité de notre association : Jean-François Fallek vous en parlera.

Enfin, dernière, mais non des moindres, la Communication est assurée dans et pour notre association grâce aux innombrables courriels de Nadine Boisseleau, grâce à notre superbe revue Floréal que nous concocte 3 fois par an Jean-Paul Bouffet, et grâce au site natureetculture85, de plus en plus visité, que fait vivre Dominique Pineau.

Ainsi, notre association poursuit son chemin avec des perspectives en évolution continue, que nous déterminons au service d'une finalité qui reste constante : la convivialité et le bien-vivre ensemble autour des activités qui nous passionnent.

Bernard Taillé
Président sortant

Le rapport moral a été voté à l'unanimité par l'assemblée sauf une abstention.

Rapport financier



Ce rapport, déjà transmis aux adhérents-es, a été présenté sur écran par Jean-Yves Penard lors de l'Assemblée générale.

Ce rapport des finances de l'association a été voté par tous moins une abstention.

Rapport des activités des sections

Randonnée pédestre



Bonjour à toutes et tous.

Cette année encore un grand merci au groupe de bénévoles qui ont préparé et animé les randonnées. Par l'importance de votre participation à ces randos, je vois que vous appréciez leur implication. (85 inscrits à la section randonnée)

En plus de ces randos de 10 à 13 km nous avons depuis janvier constitué un 2^{ème} groupe de marcheurs qui souhaitent randonner un peu plus sportivement le lundi après-midi sur une distance de 12 à 15 km à une allure moyenne de 5 et demi 6 km/h. Pour toutes ces sorties les calendriers sont sur le site de Nature et Culture. Ne pas omettre non plus les randos du dimanche à la journée, ainsi que deux randos du mercredi, qui ont permis de découvrir des sites (le quartier Sainte Anne à Nantes, les bords de Sèvre, la côte entre Pornic et La Bernerie par exemple) et surtout de profiter d'un bon moment d'échanges et de partage lors des pique-niques.

En juin, 24 personnes sont parties randonner en Bretagne avec une incursion à Ouessant : elles sont toutes revenues enchantées du séjour, tant par la qualité des prestations fournies par l'hébergement que par les parcours et surtout pour la qualité du travail fait en amont par 5 bénévoles pour préparer au mieux les parcours et le séjour. Un grand merci à eux. Une date «retour» va vous être proposée très prochainement, François Loubradou et Françoise Chauvière ayant fini l'enregistrement du dvd. Bien sûr cette soirée sera ouverte à tous et se terminera par un pique-nique dans la salle comme habituellement.

Nos randonnées d'été ont accueilli à chaque sortie des estivants contents de découvrir le canton.

Pour 2016 la préparation des randonnées se fera pour le 1^{er} semestre le 9 décembre à la Baritaudière : vous serez invité à proposer des randos et à partager un moment convivial après. Cela pourra aussi être l'occasion de choisir le lieu de la rando de l'an prochain et si vous avez une destination souhaitée faites en part, une équipe se montera avec vous autour du projet.

Début avril, nous avons accueilli 70 personnes de la Tranche sur Mer pour une randonnée. Ce groupe voulant découvrir notre commune nous leur avons donc

organisé le matin un parcours de 9 km 500 au départ de la Bourrine du bois Juquaud et l'après-midi un trajet d'environ 5 km dans les vieux quartiers de Saint Gilles Croix de Vie et sur le bord de mer. Ils ont apprécié les paysages et nous attendent pour une randonnée dans leur secteur le dimanche 15 novembre.

Un centre de vacances de Paris a également fait appel à nous pour faire découvrir les sentiers de la forêt à un groupe de 70 jeunes.

Le 9 janvier 2016, il y a des randonnées à Paris organisés par le Godillot Familial, 4 ou 5 kilométrages différents dans la capitale illuminée comme tous les ans, randos très bien fléchées. Je regarde la possibilité d'y participer, le départ serait en car «grand tourisme» le samedi matin vers 7 h 30 pour une arrivée à Paris vers 14 h 30 et un retour de Paris à 23 h 30/24 h pour une arrivée à Saint Hilaire le dimanche matin vers 7 h. Un document de participation vous sera envoyé mi-octobre.

Notre association participe également au balisage des sentiers de randonnées et principalement le GR. Si quelques-uns ou quelques-unes voulaient se joindre à notre équipe de 13 baliseurs, une formation gratuite à la Roche au Comité départemental est programmée les 21 et 22 janvier (il y a déjà 2 recrues, vous pourriez faire du covoiturage) et obtenir votre carte de baliseur, ceci est valable si d'anciens baliseurs souhaitent un rafraichissement de leurs connaissances.

Pour les plus anciens adhérents vous vous souvenez sans doute de nos samedis de balisage en forêt avec Jean-Paul notre représentant de l'ONF à l'époque pour entretenir les sentiers rose, blanc et jaune que nous parcourons assez souvent surtout en marche nordique. J'ai en mars contacté l'ONF et les services de la commune en la personne de M. Bourserie afin de savoir si nous pouvions continuer «officiellement» ce balisage. Accord m' a été donné par les 2 parties. Et j'ai donc en juin procédé au rafraichissement de ces marques. L'an prochain je compte bien renouer avec la tradition et faire participer les baliseurs à ce petit travail. Ce week-end une session de formation à la lecture de carte et repérage à la boussole était en formation à Saint Hilaire, ils ne se sont pas perdus et ont loué le balisage.

La mairie de Coex a également répondu favorablement à ma demande de balisage du petit sentier inscrit dans «la Vendée à Pied» autour du lac du Gué Gorand et c'est avec 3 bénévoles de la commune que ceci a été fait : ils sont maintenant autonomes pour baliser leurs 5 autres circuits.

Enfin la Fédération de Randonnée et le Ministère de la Santé ont allégé le principe du certificat médical à savoir :

< 70 ans tous les 3 ans et > 70 ans tous les ans ainsi que pour les nouveaux adhérents. C'est pourquoi cette année sur votre bulletin d'adhésion nous demandons votre date de naissance. Vous êtes tous en bonne santé mais lors d'une randonnée il peut y avoir un malaise. C'est pourquoi nous allons étudier au C.A la possibilité de faire venir la Protection Civile afin qu'elle forme sur 7 h les accompagnants des randonnées aux gestes simples qui peuvent sauver une vie : le coût se situe à hauteur de 57 euros par personne pris en charge par l'association.

Je ne terminerai pas sans vous inviter à souscrire à la licence de la FFRP (IRA : 22,50 euros) qui pour une somme modique vous permet d'être assurée lors de vos sorties sportives même en autonomie, hors association, en raquettes, en ski, etc... et d'obtenir des tarifs préférentiels sur nombre de partenaires : VVF, Intersport, Ternelia, Club du Soleil, etc...

En effet contrairement à beaucoup d'associations sportives qui incluent obligatoirement le prix de la licence dans le montant de l'adhésion demandé, Nature et Culture souhaite vous laisser le libre choix.

Cette licence peut également vous être utile pour vous inscrire aux Euros Randos 2016 qui auront lieu en septembre 2016 en Suède qui rassemble des milliers de

randonneurs du 9 au 18. La région Pays de la Loire, chapeauté par Bernard Cheneau a un représentant dans chaque département et pour la Vendée c'est moi (coût entre 1250 et 1350 euros) voir doc sur tableau.

Je vous remercie de votre écoute et souhaite continuer à partager avec vous de bons moments sur les chemins.

Thérèse Bonal

Marche nordique



Nous sommes un groupe de toujours en nombre croissant : il ya 4 ans, à la création de la section, nous étions une quinzaine d'adhérents-es, nous entamons la 5^{ème} année avec 53 personnes inscrites à ce jour.

Munis de nos bâtons, aux pieds de confortables chaussures, chaque mardi nous nous retrouvons au long des chemins forestiers ou sur la plage. Les pieds bien au sol et la tête droite, nous sommes prêts au départ.

La marche nordique se pratique en toute simplicité sans avoir à faire d'efforts exceptionnels. C'est une activité de plein-air qui permet de profiter de la nature et qui peut se partager. Alors il suffit d'une paire de bâtons et c'est parti pour un grand bol d'air qui vous fera du bien et vous maintiendra en forme.

La marche nordique fait de plus en plus d'adeptes. Cette activité est particulièrement conseillée pour rester ou se mettre en forme.

Les bienfaits de la marche nordique sont nombreux et se constatent très rapidement pour peu que ce sport soit pratiqué dans de bonnes conditions.

Petit rappel : la marche nordique n'est en rien comparable à une randonnée avec des bâtons de marche.

Pour profiter des bienfaits de la marche nordique, il faut être équipé convenablement et s'appliquer à réaliser le mouvement de base de la bonne façon. Les bienfaits ne s'arrêtent pas au corps puisque c'est l'occasion de débarrasser l'esprit des soucis quotidiens et de pratiquer en amicale compagnie.

Sur le plan esthétique, la marche nordique entraîne :

- une forte consommation de calories,
- un renforcement de l'ensemble de l'appareil musculaire,
- une tenue droite,
- une augmentation de l'endurance,
- 30% de pression en moins sur les genoux,
- un raffermissement des fessiers,

mais tout cela à condition que la marche nordique soit pratiquée de façon régulière avec le bon mouvement et une poussée correcte sur les bâtons.

Et après 4 ans, les résultats sont visibles.

... Enfin il ne faut pas rêver et garder les pieds sur terre...

Françoise Leminoux

Moments culturels



Nature et Culture,

Je vous refais une définition de la Culture :

«La culture d'un homme se confond avec son agriculture : il s'agit de transformer un champ d'épines, un roncier, un ramassis de chardons et de plantes urticantes ou vénéneuses en jardin magnifique, jardin potager pour la nourriture, jardin des simples pour prévenir les maladies ou s'en guérir, jardin d'agrément pour la beauté, le loisir, le calme, la méditation.

Conserver la nature, puis la dépasser, enfin la retrouver transfigurée par la culture.»

Je n'ose vous donner l'auteur de ces propos, certains le connaissent car on en parle beaucoup lors de nos déplacements à Bouguenais, dans le mini-bus ! Vous avez deviné...*

Donc l'année 2014-2015 a été une année avec de beaux temps forts :

- pendant la dernière AG, nous avons accueilli Dédé Swing, du jazz manouche,
- le 20 janvier, un de nos adhérents, Jean-François, a raconté son périple à Saint Jacques de Compostelle, avec beaucoup d'originalité et d'humour (30 personnes),
- le 25 mars, un de nos adhérents, Christian Pinson a présenté deux très beaux films sur l'Arménie (30 personnes),
- le 23 avril, une conférence avec Camille Joly, palynologue, a été organisée en partenariat avec 3 autres associations, Vie, l'Amicale Laïque, le CPNS, ce fut un vrai succès (100 personnes),
- le 18 juin, une conférence avec David Cayla, économiste «atterré», conférence qui a débuté par une vidéo d'entretiens avec Bernard Maris, assassiné le 7 janvier dernier, belle conférence avec une centaine de personnes,
- et puis, une fois par mois nous sommes allés à Bouguenais pour assister aux lundis philo, cette année le thème était «pistil-étamine», non «Féminin-Masculin» ! Nous étions entre 9 et 12 personnes, le covoiturage était organisé avec le minibus de la ville. Malheureusement nous venons d'apprendre que nous ne pourrons plus prendre le minibus : il est réservé pour le transport des mineurs sportifs et pour les compétitions à partir d'octobre 2015.

Mais ces moments culturels existent très souvent lors de nos randos, en particulier lors du séjour en Bretagne, moments préparés par Serge Jouzel et Françoise Chauvière. NeC participe toujours financièrement aux visites culturelles prévues, lors de ces séjours ou parfois d'une rando.

Le fonctionnement de cette section est tributaire des passions des adhérents et des intervenants que nous connaissons, ce qui signifie que nous restons à l'écoute de vos propositions.

L'an dernier, lors de l'A.G, je ne vous avais pas annoncé tout ce que l'on a réalisé en 2014-2015. Ce sont les différentes rencontres, les événements qui ont motivé nos soirées. Cette souplesse et spontanéité d'organisation est intéressante et enrichissante pour notre association.

J'ai oublié de parler aussi de la rando «originale» qu'avait préparée Bernard Taillé autour des abeilles, des éoliennes, des proverbes, etc... un vrai mélange de nature et culture.

Le thème des lundis-philos de 2015-2016 est autour de «Différends & Différences», le premier sera le 12 octobre, à 5 € 50 cette année, rendez-vous à 18 h 30 rond-point du Puits Tarraud, à Saint Hilaire de Riez. Pensez à vous inscrire assez tôt par mail ou téléphone, une page dans le dernier Floréal est consacrée à ces lundis philo à venir.

N'oubliez pas de signaler sur le bulletin d'adhésion le choix de vos sections car les groupes sont faits en fonction de vos réponses et nous n'envoyons les informations qu'aux personnes intéressées.

Nadine Boisseleau

** Michel Onfray, dans son essai Cosmos, éditions Flammarion, 2015, pages 63 et 64.*

Nature et Patrimoine

La section Nature et Patrimoine est en train de trouver son rythme avec des activités nouvelles.

Ruches et abeilles :

Jean-François Fallek, qui a ramené ici le fruit de son travail, va vous expliquer où il en est. C'est sûrement le projet le plus avancé de cette section :

Je suis actuellement le bailleur d'une colonie d'abeilles, aimablement offerte par un apiculteur. Elle est logée dans un HLM en bois et à cadres sur un terrain du marais de Soullans prêté par un ami maraîcher. L'essaim se porte bien avec un grenier à miel bien fourni. Je précise que le loyer habituel en nature (miel) leur est gracieusement offert, pour la bonne raison que je ne vais pas nourrir l'essaim au sucre, de façon à rester dans le cadre de la nature.

Je lui ai fait un traitement expérimental à l'huile essentielle d'écorce de cannelle (antiparasitaire, antiviral, antibactérien). Il y aura un autre traitement au printemps de l'année prochaine.

Pour passer l'hiver, il faut souhaiter qu'il soit plus froid que doux ; par temps froid, les abeilles sont en semi-léthargie, toutes en grappe et ne consomment que pour subsister. Par contre toute sortie gaspillerait de l'énergie.

Parlons maintenant de l'année prochaine. Nous comptons sur la municipalité pour le terrain et l'aménagement des haies de protection.

Dans cette salle, vous pouvez voir les futures habitations :

- la classique ruche en bois à cadres mobiles, destinée à des visites pour les personnes intéressées. J'aurais pu vous la présenter ici, mais j'ai longtemps hésité car elle est habitée et je ne dispose que d'une tenue et d'un enfumoir.

- le bornàe*, ruche traditionnelle ronde en bois. Pour ce qui est du patrimoine, le bornàe, étymologiquement comme l'a rappelé Jacques Baud borne, ruche traditionnelle ronde en bois faite à partir d'un tronc creux. Je l'ai amenée et la visite est libre.

- l'autre, qui est en photo, a été fabriquée avec quelques planches par le maraîcher dont je vous ai parlé. Il m'a dit que son père en possédait 80 !

- l'expérimentale, la ruche en plâtre ronde de Veuille-Demons, composée de 5 ruchetons. Je n'ai amené que 2 étages ou ruchetons et le plancher ou plateau. Une ruche en plâtre comprend 5 ruchetons, plus un demi placé en haut. Notons que de par sa forme, la colonie "s'y moule" et donc se déplace plus



rapidement, ce qui lui permet de faire face plus rapidement à une agression. La structure ronde est l'idéal pour une colonie : peu d'espaces vides, meilleure possibilité de ventilation et donc moins d'humidité. Il me reste à faire le toit en roseaux, la peindre avec de la peinture suédoise écologique et poser les barrettes à partir desquelles nos avettes pourront tirer leurs rayons de cire vers le bas.

Tout ceci intervient dans le cadre de la section Nature et Patrimoine. Il ne s'agit pas d'avoir des ruches productives mais d'observer et d'expérimenter.

Jean-François Fallek

* *Bornàe* : dans les précédents *Floréal*, nous avons mal orthographié ce mot. Le dictionnaire Français > Poitevin-Saintongeais chez Gestes éditions que nous avons consulté nous permet de bien l'écrire (ndlr).



Pour ce qui concerne le **cadran solaire humain**, le projet évolue lentement, très lentement : la difficulté, c'est la possibilité de nous réunir ensemble le même jour, Jean-Claude Moreau, Christian Pinson et moi. Nous allons donc changer la formule pour des rencontres plus faciles à organiser.

Le début d'**inventaire de la faune locale** en est aussi à ses tout débuts avec une quinzaine de fiches prêtes. C'est une entreprise gigantesque, et il va sans doute falloir réduire la voilure pour avancer efficacement, en se limitant par exemple aux oiseaux en 2016 : Joseph Martin, lui, est prêt depuis longtemps sur ce thème.

L'Incroyable randonnée à La Garnache le 1^{er} avril nous a permis d'écouter les explications passionnées et érudites de Jean-Yves Hascoët pour les vaches, et de Patrice Retail pour les abeilles. C'est Patrice qui a fourni à Jean-François le premier essaim d'abeilles. Cet après-midi était l'une des activités Intersections les plus denses de l'année, avec aussi quelques interventions botaniques de Françoise Chauvière et de Jean-Paul Bouffet.

Je ne sais pas encore si j'aurai la disponibilité pour une autre randonnée intersections avec un Moment Culturel sur le thème de Shakespeare, fin avril 2016.

La Toponymie, avec l'association *Histoire, Culture et Patrimoine du Pays de Rié*, permet de préparer des articles qui sont diffusés sur le site ou dans *Floréal*. Alain Mahiet a participé très brillamment à cette activité interassociative sur le thème de Saint Hilaire, évêque de Poitiers.

Les Cahiers de Rié sont désormais publiés sur le site, dans la partie accessible aux adhérents. Les numéros 8 et 9 devraient être disponibles prochainement. J'envisage de mettre à disposition sur ce même site d'autres publications anciennes de notre association.

Bernard Taillé

Botanique

Recréée en 2013, la section Botanique poursuit son développement de multiples manières.

Ce sont d'abord les sorties botaniques telles que les propose Françoise Chauvière.

Cette année encore Nature et Culture assistée largement par l'association VIE de Saint Gilles a fait découvrir aux touristes et aussi à quelques membres des 2 associations une portion de la Corniche. Selon les compétences de chacun, nous les avons renseignés sur la faune et la flore tant terrestre qu'aquatique.

Deux séances sont prévues en juin et août 2016.

Les dates seront précisées dès que nous pourrons accéder aux horaires des marées puisqu'une partie de l'exposé comprend les algues.

La balade botanique prévue le mercredi 16 septembre avait dû être annulée à cause d'un gros coup de vent. J'ai improvisé une autre sortie le dimanche du patrimoine : mais seules : 3 courageuses ont pu m'accompagner pour découvrir la flore du marais salé et autres spécimens qu'on rencontre aussi ailleurs. Les moustiques ont eu raison de leur intérêt pour les plantes !

Françoise Chauvière et Jean-Paul Bouffet sont intervenus à de nombreuses reprises lors de randonnées en forêt, ou autour des éoliennes de La Garnache et ailleurs.



Incroyables comestibles :

3 nouvelles implantations ont eu lieu à Saint Hilaire de Riez : square des Moulins avec l'Amicale du quartier des Moulins, près du Tiki Bar et près des Restos du cœur à côté du château d'eau du Terre Fort. Soit un total en 2015 de 6 implantations avec Biocoop, la Plaine des Droits de l'Enfant et un particulier.

La dynamique est certaine puisque déjà, un autre quartier m'a parlé d'une candidature possible en 2016.

Notre rôle est d'entretien direct pour la Plaine des Droits de l'enfant et les Restos du cœur (emplacement prévu en novembre pour le Secours Populaire), de soutien pour tous les autres avec notamment mise à disposition de plants par les Ateliers jardinage. 4 personnes de notre association ont participé aux arrosages cet été.

La bourrine-musée :

J'ai commencé le collectage de noms maraîchins des plantes potagères cultivées à la bourrine-musée, auprès de Jean-Claude Pelloquin et de Jacky Lageon. J'ai au moins 3 autres interlocuteurs à interviewer et sans doute ensuite une démarche à effectuer auprès d'Ethnodoc.

Fleurissement des pieds de murs :

10 personnes en tout ont répondu présents pour cette initiative qui débute et qui reste un engagement personnel, soutenu par notre association et par le service 'Développement durable' de la mairie et par Mme Viaud, adjointe à l'environnement. Après des débuts laborieux dus à un retard de coordination entre le service Développement durable et le service Voirie, les premiers résultats sont extrêmement encourageants, avec une très surprenante acclimatation de nombreuses espèces horticoles au pied de nos murs. Une demande de simplification de la procédure

d'inscription auprès du service Développement durable a été faite : déjà, certains aménagements sont actés dans ce sens (charte graphique allégée, pas de photos à fournir...).

Temps d'Activité Périscolaire :

Nous avons accompagné ce printemps 2 groupes à l'école *Henry Simon* et à l'école *La Mer et le Vent*. 3 personnes ont participé à une dizaine d'animations de 16 h à 16 h 30. En 2016, il est prévu, à ma demande, une participation extrêmement allégée, du fait du Potager de la mer.

Les Ateliers Jardinage :

Ils ont eu lieu au magasin Biocoop Grain de sel, tous les jeudis de printemps de 15 h à 16 h 30, suivis de *Chansons bio* de 16 h 30 à 17 h 30, avec Dominique de Vogüé. Jusqu'à 6 personnes y ont participé. Le thème était *Vers un jardin naturel*. Cet été, nous avons eu des problèmes d'arrosage du fait d'un robinet défectueux. Je pense que, l'an prochain, nous continuerons au moins la partie Incroyables comestibles avec les tomates cerises et le jardin aromatique et peut-être poursuivrons-nous l'implantation du jardin naturel.

L'association NATURE ET CULTURE présente ses

ATELIERS JARDINAGE

en 2015 : vers un jardin naturel

Jean-Marie Lespinaise	Gilles Lemieux	horticulture
permaculture	culture en lesagnes	bois raméal fragmenté
Lydia et Claude Bourguignon	littérature	pédologie
Lydia et Claude Bourguignon	botanique	lignine
Lydia et Claude Bourguignon	peinture	arabes
Lydia et Claude Bourguignon	compostage de surface	Dominique Soltner
Gérard Ducerf	lecture	champignons
Bill Mollison et David Holmgren	André Pochon	agriculture
philosofure	cellulose	J. M. Gobet & all.
physiologie végétale	engrais vert	culture en ados
paillage	Masachy Fukooka	vers de terre
nature	microfaune	jardin en mouvement

Les jeudis de printemps à 15H00,

Magasin BIOCOOP, 12 chemin de la Petite Croix, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

Participation sans inscription, prix pour l'ensemble : 10 € (+ adhésion à l'association)
Contact : natureculture85.fr - 06 66 19 57 82

Les Ateliers Jardinage sont partenaires des « Incroyables Comestibles ».

Le potager de la mer :

Notre projet de Potager de la mer pour la villa Grosse Terre a été validé par l'équipe municipale. Il pourrait commencer, je l'espère, au printemps 2016. Nous le débiterons sous forme d'Ateliers jardinage, et il y aura toute la partie étiquetage (voir le projet sur le site : Activités > Botanique > Villa Grosse Terre > Potager de la mer). C'est la raison principale et la plus positive qui m'amène à renoncer à la présidence de notre association, car ce projet va me demander (pour mon plus grand plaisir) une disponibilité totale pendant plusieurs années. J'espère que les premiers résultats seront visibles cet été.

Bernard Taillé

Environnement



J'ai un peu laissé de côté cette section, pour me consacrer plus aux abeilles.

Quoiqu'il en soit, les choses évoluent, par exemple il y a en déchetterie une filière pour récupérer et recycler les sacs transparents qui servent par exemple à contenir les fruits et légumes des supermarchés ; mais peut-on les mettre dans les containers jaunes ? Dans ma commune de Givrand, ce ne semble pas être le cas...

Ceux qui ont reçu les ambassadeurs du tri le savent sans doute.

Je reste toujours dans l'optique que, le recyclage étant en place, nous pouvons maintenant aider à réduire nos déchets à la source par quelques gestes simples :

- pour le pain que le boulanger nous tranche, nous pourrions demander un sac papier plutôt qu'un sac plastique.

- dans nos réunions du genre Assemblée générale, nous pourrions utiliser de la vaisselle en carton et réutilisable mais je vois que c'est le cas aujourd'hui. Toutes mes félicitations !

Car n'oublions pas que le recyclage a ses limites et peut lui-même être source de pollution par les transports par exemple.

Un petit quizz pour finir :

vous pouvez voir 3 emballages :

- a) une poche en plastique classique
- b) une poche en plastique "oxo-dégradable"
- c) une poche papier.

Quelle est

- 1) la plus écologique,
- 2) la recyclable,
- 3) la biodégradable,
- 4) la plus perverse ?

Tout le monde semble avoir trouvé la réponse, bien qu'il n'y eût qu'une récompense morale...

Réponses :

- a) 2
- b) 2 et 4
- c) 1 2 et 3

Explications :

La poche papier est biodégradable et recyclable et ainsi la plus écologique.

La poche plastique classique est recyclable à condition qu'on sache où la déposer.

La poche plastique oxo-dégradable est fabriquée à partir d'une trame végétale sur laquelle on a fixé du polyéthylène : donc quand la trame se décompose, restent de microparticules de polyéthylène qui vont étoffer la mer de plastique dont on parle beaucoup. Mieux vaut donc la mettre avec les plastiques recyclables.

Jean-François Fallek

COMMUNICATION



Comment rendre compte de l'activité de la communication ?

Il y a des courriels, il y a aussi un site : Nadine et Dominique peuvent vous en parler.

Pour ma part, je confectionne les Floréal avec les textes que je reçois des uns et des autres et en les illustrant.

Depuis l'Assemblée générale de 2014, un numéro en décembre a rendu compte de l'AG accompagné de quelques articles. En avril, un copieux numéro de 29 pages montrait la diversité de notre association : botanique, réflexion, oiseaux, abeilles, patrimoine, histoire, etc... Le numéro 71 de juillet nous parlait de poésie, plage, botanique, économie, ruches, etc... Merci à ceux qui ont écrit et participé à la rédaction de ces numéros.

La diffusion se fait par la messagerie électronique. Et nous avons imprimé quelques exemplaires pour celles et ceux qui préfèrent lire sur du papier que sur un écran. Cette revue nous en parlons en conseil d'administration et bien sûr nous nous interrogeons sur son utilité et nous aimerions avoir quelques retours, quelques échos de ce journal : entre autre savoir si le Floréal est vraiment lu et ce que vous en pensez. Alors dites-nous s'il faut continuer et comment poursuivre. Envoyez vos idées sur la boîte de NeC et mieux encore si l'on continue, envoyez vos textes, vos photos. Alors force sera de publier. Voyez donc comme ça communique à NeC, peut-être dans un seul sens. Mais non, permettez-nous de penser que pour vraiment communiquer il faut être deux ou plus à échanger, partager.

Jean-Paul Bouffet.

L'Immatriculation Tourisme

Autrefois les associations sans but lucratif pouvaient disposer d'un simple agrément, dispositif plus simple et moins contraignant que le dispositif actuel ou encore elles s'organisaient sans agrément, ce qui était le cas de NeC.

Mais cette loi du 13 juillet 1992 était en infraction avec la réglementation européenne en garantissant un régime d'exclusivité au bénéfice des agents de voyage. La loi 2009 instaure une Immatriculation unique ouverte à tous les opérateurs mais plus exigeante avec ces derniers.

La loi du 22 juillet 2009 sur le tourisme visant à moderniser la réglementation des professions du Tourisme a en effet réuni l'ensemble des dispositifs existants d'autorisation préalable en un dispositif unique. Dés lors qu'une personne physique ou morale se livre ou apporte son concours aux activités de vente de séjour, elle doit se soumettre à une demande d'immatriculation auprès d'Atout France.

Les obligations réglementaires sont plus importantes, en termes de garanties financières, d'assurance de responsabilité civile professionnelle et d'aptitude professionnelle que celles qui existaient précédemment. Ces dispositions sont souvent inatteignables pour les associations qui doivent recourir à des organismes labellisés, type caristes ou agences de voyage. Cela entraîne un surcoût non négligeable.

En l'état actuel de la loi, les associations sont pénalisées, mais cela vise à limiter le risque inhérent à l'organisation de voyages de groupe et à garantir de bonnes prestations aux consommateurs.

Donc pour réaliser une activité avec séjour le code du tourisme oblige les associations à justifier d'une Immatriculation Tourisme.

Toutefois, les associations peuvent être dispensées de demander leur immatriculation lorsque (article L211-18) :

- les séjours ont un caractère exceptionnel (le caractère exceptionnel reste à définir !)
- lorsqu'elles n'organisent ce type de séjours qu'à l'occasion de leur A G ou liés à leur fonctionnement
- lorsque ce ne sont que pour des séjours de mineurs à caractère éducatif

- lorsqu'elles sont membres d'une fédération ou d'une union elle-même immatriculée et se portante garante de ces dernières, c'est le rôle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui peut nous proposer son extension de l'IT à condition d'être tous titulaires d'une licence et d'organiser des séjours dans le cadre de randonnées.

Mais c'est aussi **ce que nous propose la Chambre des Associations, organisée en union, qui nous permet de bénéficier de l'extension de son Immatriculation Tourisme et de se porter garante de nos activités.**

La Chambre des Associations est une association au service des associations. Le siège social est à Saint Maur des Fossés. C'est un acteur de soutien à la vie associative.

Elle permet aux associations de bénéficier de l'extension de sa propre Immatriculation Tourisme : ce sont des avantages administratifs, techniques, juridiques et financiers (garantie financière, assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de la MAIF, représentation d'un membre de son équipe reconnu pour son aptitude professionnelle).

Pour bénéficier de cette extension, il faut :

- être adhérent à la Chambre des Associations : 25 €
- faire une demande par courrier ou courriel
- compléter le dossier initial
- indiquer le volume d'affaires de nos activités à **caractère touristique** de l'année n-1 et déclarer les activités touristiques de cette année n-1 : une contribution financière est calculée sur la base du chiffre du volume d'affaires déclaré (demandée chaque année).
- communiquer les informations concernant la personne chargée, au sein de l'association, de la mise en œuvre de l'activité tourisme.

Au dernier CA, nous avons trouvé cette solution intéressante car elle correspond aux objectifs de notre association qui n'est pas que la randonnée et qui n'oblige pas chaque adhérent à être licencié à la FFRP.

Nous voulions vous soumettre où en est notre réflexion à ce jour à ce sujet, le prochain CA, que vous allez élire, confortera ou pas cette option.

Ces propos vous montrent que nous ne pouvons plus organiser un séjour sans une Immatriculation Tourisme.

Nadine Boisseleau



L'Assemblée générale a ensuite décidé unanimement de se constituer en Assemblée extraordinaire pour aborder la modification des statuts de notre association.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Lors de cette Assemblée extraordinaire, le Conseil d'administration a proposé **la modification de l'article 9 de nos statuts** ainsi qu'il suit :

Proposition de modification de l'article 9 des statuts, adoptés lors de l'Assemblée Générale du 28/11/2009 (modification en rouge) :

Conseil d'administration :

L'association est administrée par un conseil de 6 à 26 membres, élus pour deux ans à bulletin secret par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Chaque année, le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, lors de la réunion suivant l'assemblée générale,

un bureau composé de :

un président

un ou plusieurs vice-présidents,

un secrétaire et un secrétaire adjoint,

un trésorier et un trésorier adjoint

ou

une présidence collégiale qui composera le bureau avec 3 ou 5 membres.

Les membres du conseil d'administration ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leur fonction. Les collaborateurs rétribués ou indemnisés ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration ou à l'assemblée générale qu'avec voix consultative.

Cette modification a été votée avec : 60 oui, 12 non et 3 abstentions. Elle a donc été adoptée.

Vous trouverez les statuts et le règlement intérieur de NeC sur le site de l'association.

L'Assemblée générale a ensuite procédé à l'élection du Conseil d'administration.

Etaiant sortant : Thérèse Bonal, Jean-Paul Bouffet, Françoise Chauvière, Anne-Marie Colas, Jean-François Fallek, Dominique Pineau.

Ne se représentaient pas : Françoise Chauvière, Serge Jouzel et Jean-Yves Penard.

Se sont présentés comme nouveaux administrateurs :

Gérard Bodineau, Michèle Bossard et Alain Mahiet.

Se représentaient :

Thérèse Bonal, Jean-Paul Bouffet, Anne-Marie Colas, Jean-François Fallek, Dominique Pineau.

Un vote unanime a élu tous les candidats.

Le Conseil d'administration se compose comme suit :

Nadine Boisseleau, Thérèse Bonal, Gérard Bodineau, Michèle Bossard,
Jean-Paul Bouffet, Anne-Marie Colas, Jean-François Fallek, Françoise Leminoux,
Alain Mahiet, Dominique Pineau, André Reignoux et Bernard Taillé.

Diverses interventions d'associations ont suivi.

Benoît Graux du Comité de Protection de la Nature et des Sites a présenté les objectifs et les actions de son association. Les amis de la Corniche étaient représentés par Bernard Guilmineau qui nous a parlé de cette association. Ensuite Jacques Baud nous a informés des activités et de projets de l'association Histoire Culture et Patrimoine du Pays de Rié.

L'Assemblée générale étant terminée, nous avons pu proposer un sympathique apéro-concert animé par le groupe Accordance de l'Amicale laïque de Saint Gilles Croix de Vie qui a assuré l'ambiance : voyez les images des musiciens-nes et des danseurs-ses.



Conseil d'administration élu le 3 octobre 2015

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone et mél
Bodineau Gérard	98 rue de la Grande Vigne 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	09 67 37 89 39 06 81 90 85 39 gcbod85@orange.fr
Boisseleau Nadine	108 route des Sables 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	02 51 55 16 06 06 88 66 59 31 nadine.buton@wanadoo.fr
Bonal Thérèse	20 rue de l'Aigue Marine 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 54 43 50 06 81 28 62 28 gtbonal@orange.fr
Bossard Michèle	24 rue de l'Océan 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 28 10 80 31 06 10 87 72 61 michele.bossard@sfr.fr
Bouffet Jean-Paul	12 rue de la Pierre Bleue 85800 Le Fenouiller	02 51 54 95 61 07 86 39 78 49 bouffet.vergniol@wanadoo.fr
Colas Anne-Marie	15 chemin de la Fradinière 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 68 34 17 06 24 82 01 61 louis-colas@wanadoo.fr
Desport Jany	30 rue de la Source 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 54 84 38 06 89 29 97 47 janyguy.desport@gmail.com
Fallek Jean-François	31 rue du Bourg 85800 Givrand	02 51 54 74 18 jeanfrancois.fallek@wanadoo.fr
Leminoux Marie-Françoise	250 rue de la République 85220 Commequiers	06 61 97 42 20 leminoux54@gmail.com
Mahiet Alain	12 rue des Tisserands 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	09 52 37 87 12 alainmahiet@gmail.com
Pineau Dominique	12 bis rue Ambroise Paré 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie	02 51 55 96 26 06 87 74 32 25 dominik-pineau@orange.fr
Reignoux André	9 rue des Massées 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	02 51 55 62 89 andrereignoux@orange.fr
Taillé Bernard	4 rue du Fief Guérin 85270 Saint-Hilaire-de-Riez	06 66 19 57 82 bernardtaille@laposte.net

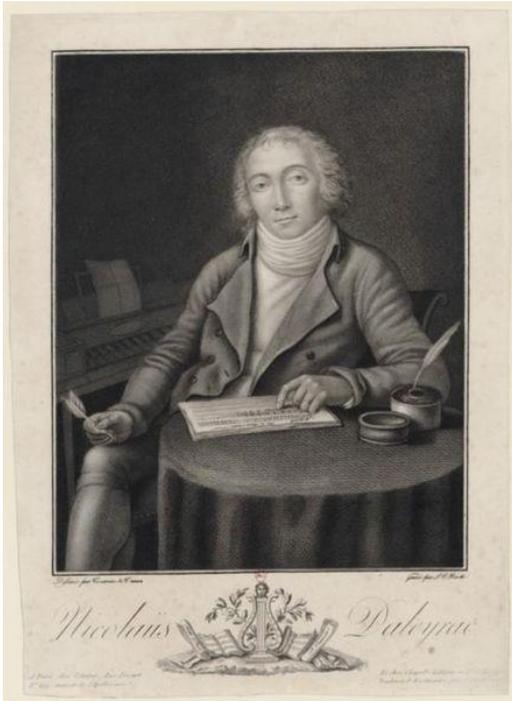
Présidence collégiale élue lors du C. A. du 6 octobre 2015 :

Thérèse Bonal, Jean-Paul Bouffet et Dominique Pineau

Secrétaire : Nadine Boisseleau et secrétaire adjointe : Jany Desport

Trésorière : Françoise Leminox et trésorier adjoint : André Reignoux

Jeanneton

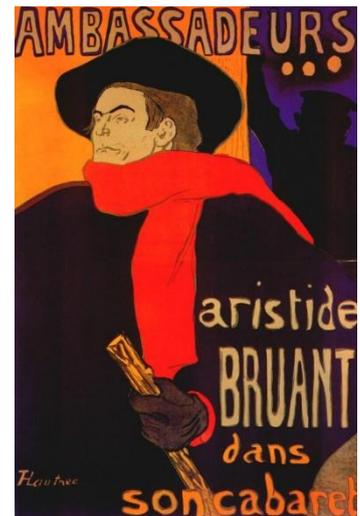


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Jeanneton, vous savez ? ♪ *Jeanneton prend sa faucille, la ririette, la ririette, Jeanneton prend sa faucille, pour aller couper du jonc* ♪.

Cette chanson, composée en 1789 par Nicolas Daleyrac, faisait partie d'une comédie en un acte nommée 'Les Deux Petits Savoyards' (scène IV) .

Les paroles connues actuellement ont été fixées en 1890 par l'interprétation d'Aristide Bruant, surnommé « Rouge-gorge » à cause de son écharpe rouge.



Elle s'en va donc couper des jongs, Jeanneton, mais quels jongs ?

Il existe plusieurs genres de jongs, dont certains scirpes (ou *Scirpus*), et le *Juncus* qui est d'ailleurs d'une autre famille botanique. Les deux aiment bien vivre les pieds dans l'eau, surtout le scirpe.

Les scirpes, on s'y perd assez. On en a décrit jusqu'à 1000 espèces, mais désormais, on les regroupe en 60 espèces, dont une dizaine en Vendée.

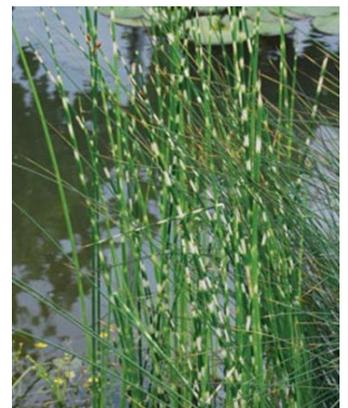
Les jongs (*Juncus*) sont plus fréquents chez nous (plus de 20) et dans le monde (130).

Jeanneton préférerait sans doute à notre époque les nombreuses et belles variétés horticoles, comme le jonc des chaisiers panaché (*Schoenoplectus lacustris* ssp. *tabernaemontani* 'Zebrinus') ou le jonc tire-bouchon (*Juncus effusus* 'Spiralis').



Au fait, pourquoi allait-elle donc couper des jongs, Jeanneton ? Il y a 4 raisons, 4 usages possibles du jonc.

Le premier, un peu connu, c'est de rembourrer des chaises. En tressant de manière précise les tiges séchées de jonc, on obtient un tissu solide et résistant. On l'utilise aussi beaucoup pour d'autres travaux de vannerie.



Le deuxième, un peu moins classique, c'est de faire des liens. D'ailleurs, jonc, c'est comme le joug, c'est le lien en latin, du verbe *jungere*, joindre. Le jonc des jardiniers, c'est en quelque sorte le raphia d'autrefois.

Le troisième, encore moins fréquent, sauf dans notre marais, c'est de les tresser pour décorer le plafond à l'intérieur des bourrines. Sous le toit en roseaux étaient disposées des nattes en jonc tressé, en guise de plafond esthétique.

Ce qu'était le quatrième n'est pas dit dans cet article. Sans vendre la mèche, je noterai simplement que le jonc servait de litière. Cet usage nous est resté dans notre langue avec le mot *joncher*.

La morale de cette histoire, c'est qu'il y a toutes espèces de joncs. En argot, c'est comme l'asperge, le poireau ou la carotte, un membre, si j'ose dire, du corps masculin.



En botanique, les plus beaux joncs sont en tire-bouchon.

La morale de cette morale, c'est que les femmes aiment les beaux joncs.

La **rirette**, la **rirette**...

Bernard Taillé

LA RIRETTE

Paroles attribuées à Aristide Bruant, 1890

Musique d'après Nicolas Daleyrac sur un air du folklore, 1789

*Jeanneton prend sa faucille,
La rirette, la rirette,
Jeanneton prend sa faucille,
pour aller couper du jonc (bis)*

*En chemin elle rencontre,
La rirette, la rirette,
En chemin elle rencontre,
Quatre jeunes et beaux garçons (bis)*

*Le premier, un peu timide,
La rirette, la rirette,
Le premier, un peu timide,
Lui caressa le menton (bis)*

*Le deuxième un peu moins sage,
La rirette, la rirette,
Le deuxième un peu moins sage,
La coucha sur le gazon (bis)*

*Le troisième encore moins sage,
La rirette, la rirette,
Le troisième encore moins sage,
Lui souleva le jupon (bis)*

*Ce que fit le quatrième,
La rirette, la rirette,
Ce que fit le quatrième,
N'est pas dit dans la chanson (bis)*

*Mais pour le savoir mesdames
La rirette, la rirette,
Mais pour le savoir mesdames
Allez donc couper du jonc (bis)*

*La morale de cette histoire,
La rirette, la rirette,
La morale de cette histoire,
C'est qu'les hommes sont des cochons (bis)*

*La morale de cette morale,
La rirette, la rirette,
La morale de cette morale,
C'est qu'les femmes aiment les cochons (bis)*

CHANSON SAVOYARDE,
Accompagné du triangle.

Ascoute , Jeannette :
Veux-tu biaux habits ?
La rirette ;
Ascoute , Jeannette ,
Pour aller à Paris
Oui-dà ! monsieur , dit la fillette ,
Pourquoi faire me donner ça ?
Eh ! comment Jeannette ,
Avec tant d'appas ,
La rirette ;
Eh ! comment , Jeannette ,
Tu n'devines pas ?

*Les Deux Petits Savoyards, comédie en un acte, scène IV (ariette 1/3), 1789
Paroles : Benoît-Joseph Marsollier des Vivetières, Musique : Nicolas Daleyrac*

DUNE



carte postale ancienne ,Ern. Thill, Bruxelles

Elle allait rejoindre l'océan et affronter le vent. Rien d'autre. Marcher dans le sable à travers les dunes et leurs œillets sauvages. Ne rencontrer personne. Se laisser envahir par la couleur de l'eau, le bruit féroce et familier des vagues, l'horizon profond où elle se perdait. Sans peur. Peut-être irait-elle jusqu'aux rochers pour goûter une huître claire et salée, ramasser un petit galet rond et blanc et le mettre dans sa poche comme un enfant. Simplement. Respirer l'air marin qui coulait jusqu'à son cœur, marcher encore à travers la forêt de pins. Elle désirait l'instant présent, le silence de l'hiver. Seule.

Catherine Barreau-Jouin

dans "En Vendée voilà"
une anthologie de 27 poètes contemporains de Vendée,
choisis et présentés par Louis Dubost
Editions Le dé bleu, 1990



Souvenir de rando

C'était en forêt domaniale des Pays de Monts dans le canton du Grand Bois à Saint Jean de Monts.

C'était près de la rue de la Garenne à côté d'un petit parking, près de l'ancienne pépinière des forestiers.

C'était la fin de la rando du dimanche matin 16 novembre de l'an passé.

Il y avait là au bord de notre chemin un nêflier, *Mespilus germanica* L., il était beau avec ses couleurs d'automne. Mais surtout ses nêfles étaient encore accrochées au bout des rameaux.

Elles ont tapé dans l'œil des randonneurs-ses, notamment Roger, Christiane et Solange prompts à sortir une poche et à cueillir quelques fruits.

J'avais photographié la scène et voilà qu'elle m'est revenue en mémoire quand j'ai lu le texte ci-dessous.

Jean-Paul Bouffet

La nêfle

La nêfle est fruit de l'attente. Quand l'automne agonise, elle pend là, au bout d'une branche nue, au détour d'un chemin buissonnier. Vous la croyez à point, mais elle résiste sous vos doigts, plus dure qu'une pierre. Non, il vous faudra encore patienter, jusqu'aux premières gelées blanches. Quand la nature s'engourdit, la nêfle, elle, s'épanouit. Disons-le tout net : elle pourrit. C'est dans cet état, et dans cet état seulement qu'elle est comestible.



Mais alors, quel régal : déguster une nèfle est un plaisir raffiné. Sachez que sa saveur se mérite : il lui faut le temps du rite. Vous saisissez le fruit entre le pouce et l'index, délicatement, car il se déforme sous la pression de vos doigts, vous incisez sa peau flétrie d'un coup de dents sec et par le petit orifice ainsi pratiqué, vous sucez la chair délicate jusqu'à ce que vos lèvres deviennent de petits glands tout durs que vous amenez

entre langue et palais pour les débarrasser de leur gangue sucrée avant de les recracher.

Parfois une parcelle de chair ambrée se glisse sous votre ongle. Vous le curez longuement entre vos incisives et faites durer le plaisir tout au long de votre promenade. Car la nèfle est la compagne idéale de la marche : discrète, secrète, fraîche sous la rosée. Sa consommation sur toile cirée, ou formica, serait sacrilège. Même les guêpes vous le diront.

Claude Burneau
Fétus, 1986

